



Projet d'évaluation

au service des apprentissages des lycéens

Année scolaire 2021-2022

Présentation générale

Ce projet relève de l'application de la note de service « Modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022 » du 28 juillet 2021 publiée au Bulletin officiel du 29 juillet.

Ce projet d'évaluation est le fruit d'une concertation des équipes pédagogiques du lycée Jean-Marie-Le-Bris qui a eu lieu en octobre 2021 et qui a respecté les modalités suivantes :

- ⇒ octobre 2021 : webinaires disciplinaires proposés par les corps d'inspection.
- ⇒ 8 octobre 2021 : demi-journée banalisée pour une réflexion par équipe disciplinaire ou par pôle.
- ⇒ 14 octobre 2021 : validation du projet en conseil pédagogique.
- ⇒ 19 octobre 2021 : présentation du projet d'évaluation au conseil d'administration.

Ce projet concerne bien sûr les professeurs du lycée Jean-Marie-Le-Bris, mais il s'adresse aussi aux familles et aux élèves. Il concerne **le cycle terminal du parcours de l'élève au lycée**. Il prend en compte la suppression des évaluations communes dont la conséquence est l'intégration, à la hauteur de 40 % dans le baccalauréat, des notes des bulletins scolaires de première et de terminale pour l'ensemble des disciplines du tronc commun (en dehors du français et de la philosophie) et l'enseignement de spécialité non poursuivi en terminale.

Il vise à **conforter l'égalité de traitement des élèves au sein d'un même établissement et entre établissements différents**.

Il décline ces principes dans les différents champs disciplinaires, généraux et technologiques, en détaillant comment les principes partagés s'articulent concrètement avec la diversité des cultures et approches disciplinaires.

Les différents types d'évaluation, le contrôle continu, la certification : de quoi parle-t-on ?

Il convient tout d'abord de définir précisément les différents types d'évaluation, tels qu'ils sont pratiqués par les enseignants au quotidien.

- **L'évaluation diagnostique** a pour objet de connaître le niveau de maîtrise des connaissances, des compétences, des capacités des élèves, en début d'année scolaire ou en début d'une nouvelle séquence d'apprentissage ; elle peut faire l'objet d'une note indicative, mais celle-ci n'a pas vocation à entrer dans la moyenne de l'élève.
- **L'évaluation formative** prend sa place en cours d'apprentissage. Elle permet à l'élève de se situer dans l'acquisition des connaissances, des compétences et des capacités, grâce aux appréciations régulières portées par l'enseignant, afin de progresser.
- **L'évaluation sommative** atteste un niveau de maîtrise des connaissances, des compétences des capacités des élèves et se situe au terme d'un temps d'apprentissage spécifique.

Ces types d'évaluation s'inscrivent dans un **processus d'évaluation**, qui regroupe tout ce que les professeurs mettent en œuvre pour encourager et structurer les apprentissages de chaque élève et pour répondre à ses besoins. **Ce processus lui-même s'inscrit dans le cadre du programme défini pour chaque niveau d'enseignement et chaque champ disciplinaire et respecte les attendus qui y sont associés.** Ce processus se traduit par un ensemble d'évaluations, chiffrées ou non, réalisées dans ou hors la classe, que les professeurs effectuent dans le cadre de leurs enseignements.

Au sein de cet ensemble, il revient aux enseignants de **déterminer les évaluations qui seront à visée certificative dans le cadre du contrôle continu**, et qui interviendront, coefficientées, dans l'obtention du baccalauréat, premier grade de l'enseignement supérieur. **Ces évaluations** entreront dans la constitution de la moyenne entérinée lors de chaque trimestre ou semestre par le conseil de classe, puis reportée dans les bulletins scolaires du cycle terminal et renseignée dans le livret scolaire.

La valeur certificative ainsi conférée aux moyennes prises en compte dans le contrôle continu renforce la nécessité :

- de **porter une attention particulière** d'une part, **aux évaluations**, à leur organisation et à leur statut, leur nature, leur contenu, leur fréquence et leur notation et d'autre part à la **communication qui en est préalablement faite aux élèves** ;
- de **mener une réflexion d'ensemble sur les procédures d'évaluation**, en particulier sur l'usage et la fonction des notes en cours de formation, en fin de trimestre (sur le bulletin et donc dans le livret scolaire) ;
- **d'assurer collectivement une entente et une harmonisation au sein de l'établissement.**

Une évaluation adossée à des principes communs

L'évaluation doit **contribuer sereinement** au parcours de chaque lycéen (études secondaires) et à sa préparation à l'enseignement supérieur. Le contrôle continu qui contribue au baccalauréat, passeport pour l'enseignement supérieur, est également **la garantie d'une formation** qui permet à l'élève, devenu étudiant, de réussir.

Pour l'ensemble des notes et pour le calcul des moyennes, les professeurs veillent à **l'égalité de traitement des élèves** : les notes portées et retenues pour le calcul des moyennes correspondent à des travaux donnés à tous les élèves d'un même groupe classe et validant les mêmes connaissances, compétences et capacités.

L'évaluation des élèves est fondée sur la mesure de l'acquisition des connaissances, des compétences, et des capacités, liées aux **objectifs de formation des programmes** et reprises de façon synthétique dans **le Livret scolaire du lycée (LSL)** pour le cycle terminal. Les connaissances, les compétences et les capacités procèdent à la fois **des domaines disciplinaires et des compétences transversales** dont les compétences langagières écrites et orales (la maîtrise de la langue doit être évaluée et accompagnée dans toutes les disciplines), et celles qui préparent la certification numérique, entre autres.

Concernant les évaluations conduisant à des moyennes indiquées dans les bulletins scolaires pris en compte, via le livret scolaire du lycée (LSL), pour le baccalauréat et *Parcoursup*, **les connaissances, les compétences et les capacités travaillées dans les programmes et enseignées, ainsi que les attendus de fin de cycle ou d'année**, sont les références principales qui structurent l'évaluation des élèves. Une telle démarche permet de **renseigner le livret scolaire en totale cohérence avec la moyenne des évaluations trimestrielles ou semestrielles**.

Concernant le cycle terminal, les connaissances, les compétences et les capacités sont acquises sur l'ensemble de celui-ci et leur évaluation prend en compte **la progressivité des apprentissages sur les deux années de formation et sur chacune d'elles**.

Afin que les élèves comprennent le sens de l'évaluation, celle-ci se doit d'être explicite : chaque élève sait sur quoi il sera évalué, connaît les attendus, les critères d'évaluation et retient de l'évaluation menée le degré d'acquisition atteint ainsi que les

éléments à travailler. En cela, l'évaluation fait partie intégrante de l'apprentissage. Elle constitue **le retour informé** indispensable aux élèves pour progresser.

Une situation d'évaluation peut donner lieu à une note chiffrée ou à une appréciation non chiffrée qui apporte des indications sur le niveau de maîtrise.

Moyenne trimestrielle

La moyenne doit, pour être représentative, être construite à partir d'une pluralité de notes, **au moins deux par trimestre – à l'exception de l'Enseignement moral et civique qui a une modalité d'évaluation spécifique.** Elle doit également porter sur **des situations variées** qui évaluent **des connaissances, des compétences et des capacités** différentes et complémentaires, précisément associées au **programme ayant été enseigné.**

L'évaluation peut faire appel à **des situations d'évaluation diversifiées, réalisées lors d'activités et de circonstances diverses.** Les situations d'évaluation peuvent inclure des **évaluations écrites et/ou orales**, avec des questions ouvertes ou à choix multiples, sous format papier ou numérique, des évaluations pratiques ou expérimentales, **des travaux individuels ou collectifs**, des travaux proposés **en classe ou hors la classe**, des **devoirs surveillés** (devoirs sur table) **en temps et conditions contraints**, des **devoirs en temps libre, en présence ou à distance**, selon les exigences du projet pédagogique conçu par le professeur. Le recours à **des interrogations régulières de courte durée**, dont les QCM, permet d'accompagner des apprentissages réguliers.

De nombreuses productions peuvent être évaluées et prises en compte dans les appréciations et dans les évaluations chiffrées : des projets divers, des exposés, des travaux de recherche, des écrits réflexifs individuels à la suite d'une activité collective, des activités pratiques, des activités expérimentales, des productions collectives, des participations à un débat, etc.

Toute activité, dès l'arrivée en lycée et de manière évidente dès le début de la classe de première, peut contribuer à **la préparation de l'élève à l'oralité et donc au Grand oral**, et cela au sein de tous les enseignements et de toutes les situations d'apprentissage et éducatives. Elle est portée par tous les professeurs et personnels d'éducation. **Elle est particulièrement programmée, ainsi que les évaluations l'accompagnant au fil de l'eau, dans les enseignements de spécialité et dès le début du cycle terminal.**

La mise en place de devoirs communs à l'échelle de l'établissement est envisagée selon des modalités précisées pour chaque discipline.

Les moyennes sont l'objet d'une harmonisation interne au sein de l'établissement, sous le pilotage du chef d'établissement avec l'expertise des corps d'inspection, aidée par les outils nécessaires nationaux et académiques, pour corriger les biais docimologiques inhérents à toute évaluation, dès lors qu'il s'agit des moyennes reportées dans le livret scolaire.

Conformément à l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022, l'harmonisation académique, qui ne porte que sur les notes de contrôle continu prises en compte pour le baccalauréat peut conduire à ce que **la note portée dans le bulletin (qui, elle, ne change pas) ne soit pas la note finale comptabilisée dans le cadre du baccalauréat**, l'objectif de travail de l'instance académique étant d'identifier parmi les notes analysées les discordances manifestes entre les notes présentées et les notes de l'académie ainsi que celles des années antérieures. Mais, à terme, la méthodologie mise en place pour assurer dans l'établissement et entre établissements **une harmonisation intra et interdisciplinaire** devrait permettre de limiter les effets de cette harmonisation académique.

Ponctualité et absentéisme

Les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux qui leur sont demandés par les enseignants et se soumettre aux modalités de contrôle continu qui leur sont imposées. Les situations pouvant conduire à d'éventuelles difficultés de constitution de moyennes, conformément à la note de service « Modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022 » du 28 juillet 2021 publiée au Bulletin officiel du 29 juillet, sont précisées pour chaque discipline ou enseignement de spécialité (*voir fiches suivantes*).

Fraude

Lors des évaluations du contrôle continu ayant une visée certificative, ce sont les mêmes règles qui prévalent au contrôle continu que lors des épreuves ponctuelles. Tout fraude constatée sera susceptible d'une sanction telle que prévue au Code de l'Éducation. (notamment loi du 23/12/1901 et articles R811-12 et D-334 du Code de l'éducation).

PROJET D'ÉVALUATION POUR LE TRONC COMMUN

LANGUES VIVANTES : ALLEMAND, ANGLAIS ET ESPAGNOL	
Classe de première	
Nombre de notes par trimestre	Au moins 3 notes par trimestre.
Nature des évaluations	Au moins 3 activités langagières évaluées par trimestre. (Évaluation formative et/ou sommative)
Organisation d'évaluations communes	Épreuves communes en Expression orale au 3 ^{ème} trimestre nécessitant au moins deux journées banalisées pour les enseignants.
Calcul des moyennes	Au moins 2/3 du total des notes du trimestre pour que la moyenne soit prise en compte.

LANGUES VIVANTES : ALLEMAND, ANGLAIS ET ESPAGNOL	
Classe de Terminale	
Nombre de notes par trimestre	Au moins 3 notes.
Nature des évaluations	Au moins 3 activités langagières évaluées par trimestre. (Évaluations formatives et/ou sommatives).
Organisation d'évaluations communes	Épreuves communes en Expression orale au début du 2 ^{ème} trimestre (avant les vacances de février) nécessitant au moins deux journées banalisées pour les enseignants. Spécificité de la série STMG => Oral ETLV
Calcul des moyennes	Au moins 2/3 du total des notes du trimestre pour que la moyenne soit prise en compte.

ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE (PHYSIQUE-CHIMIE ET SVT)	
Classe de première	
Nombre de notes par trimestre	Un nombre suffisant de notes par trimestre permettra d'évaluer les élèves.
Nature des évaluations	Des évaluations de nature différente : évaluations formatives, évaluations sommatives ; écrites ou orales.
Organisation d'évaluations communes	Une épreuve commune pourra être envisagée au deuxième ou au troisième trimestre.
Calcul des moyennes	Une moyenne significative sera prise en compte.

ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE (PHYSIQUE-CHIMIE ET SVT)	
Classe de terminale	
Nombre de notes par trimestre	Un nombre suffisant de notes par trimestre permettra d'évaluer les élèves.
Nature des évaluations	Des évaluations de nature différente : évaluations formatives, évaluations sommatives ; écrites ou orales.
Organisation d'évaluations communes	Une épreuve commune pourra être envisagée au deuxième ou au troisième trimestre.
Calcul des moyennes	Une moyenne significative sera prise en compte.

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	
Classe de première	
Nombre de notes par trimestre	Un nombre suffisant de notes par trimestre permettra d'évaluer les élèves.
Nature des évaluations	Des évaluations de nature différente : évaluations formatives, évaluations sommatives ; écrites ou orales.
Organisation d'évaluations communes	Une épreuve commune pourra être envisagée au deuxième ou au troisième trimestre.
Calcul des moyennes	Une moyenne significative, c'est-à-dire prenant en compte plus de 50% des notes de devoirs sur table.

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	
Classe de Terminale	
Nombre de notes par trimestre	Un nombre suffisant de notes par trimestre permettra d'évaluer les élèves.
Nature des évaluations	Des évaluations de nature différente : évaluations formatives, évaluations sommatives ; écrites ou orales.
Organisation d'évaluations communes	Une épreuve commune pourra être envisagée au deuxième ou au troisième trimestre.
Calcul des moyennes	Une moyenne significative, c'est-à-dire prenant en compte plus de 50% des notes de devoirs sur table.

TRONC COMMUN SPÉCIFIQUE À LA SÉRIE STMG

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ DE PREMIÈRE	
Classe de première	
Nombre de notes par trimestre	Au moins trois notes par trimestre.
Nature des évaluations	Des évaluations de nature différente : évaluations formatives, évaluations sommatives ; écrites ou orales.
Calcul des moyennes	Au moins trois notes prises en compte. Au 3 ^{ème} trimestre, l'évaluation du travail d' "étude" sera coefficientée 2.

TRONC COMMUN : DISCIPLINE ÉVALUÉE
DANS LE CADRE D'UN CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
Classe de première
Pas de prise en compte des notes de première dans l'évaluation de l'EPS intervenant dans le tronc commun.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	
Classe de Terminale	
Nombre de notes par trimestre	Une évaluation trimestrielle dans le cadre du contrôle en cours de formation.
Nature des évaluations	Une évaluation pour chacune des trois APSA (activités physiques sportives et artistiques).
Calcul de la moyenne annuelle	La note finale obtenue par l'élève est la moyenne des trois épreuves, une par trimestre. Une épreuve de rattrapage est prévue au troisième trimestre.

PROJET D'ÉVALUATION POUR LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ CINÉMA-AUDIOVISUEL (CI-AV)

Classe de première

Nombre de notes par trimestre	Au moins 2 notes par trimestre.
Nature des évaluations	<ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation pratique. • Une évaluation théorique.
Calcul des moyennes	Au moins deux notes par trimestre. Rattrapage prévu pour les épreuves manquées.

POUR INFORMATION, MODALITÉS DE L'EDS *CI-AV* AU BACCALAURÉAT

Classe de Terminale

Modalités d'évaluation	<p>Epreuves ponctuelles du baccalauréat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un écrit de 3h30 – qui prend appui sur l'une des œuvres du programme limitatif publié chaque année au BOEN et sur les questionnements spécifiques du programme de EDS cinéma-audiovisuel en terminale. • Un oral de 30 minutes avec 30 mn de préparation (projet de création, analyse de création, entretien).
-------------------------------	---

LANGUES VIVANTES – ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ LLCER ANGLAIS

Classe de première

Nombre de notes par trimestre	Au moins 3 notes.
Nature des évaluations	Au moins 2 activités langagières évaluées par trimestre. (Évaluation formative et/ou sommative)
Organisation d'évaluations communes	Épreuves communes en Expression orale au 2 ^{ème} trimestre.
Calcul des moyennes	Au moins 2/3 du total des notes du trimestre pour que la moyenne soit prise en compte.

POUR INFORMATION, MODALITÉS DE L'EDS LLCER ANGLAIS AU BACCALAURÉAT

Classe de Terminale

Modalités d'évaluation	<p>Epreuves ponctuelles du baccalauréat :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un écrit de 3h30 – synthèse d'un dossier documentaire et traduction et/ou transposition en français.• Un oral de 20 minutes sur un dossier préparé par le candidat.• Un oral de 40 minutes – 20 minutes de préparation et 20 minutes d'oral – pour les élèves allant au repêchage.
-------------------------------	--

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCE POLITIQUE (HGGSP)

Classe de première

Nombre de notes par trimestre	Un nombre suffisant de note par trimestre permettra d'évaluer les élèves.
Nature des évaluations	Des évaluations de nature différente : évaluations formatives, évaluations sommatives ; écrites ou orales.
Organisation d'évaluations communes	Une épreuve commune pourra être envisagée au deuxième ou au troisième trimestre.
Calcul des moyennes	Une moyenne significative, c'est-à-dire prenant en compte plus de 50% des notes de devoirs sur table.

POUR INFORMATION, MODALITÉS DE L'EDS *HGGSP* AU BACCALAURÉAT

Classe de Terminale

Modalité d'évaluation	Epreuves ponctuelles du baccalauréat : <ul style="list-style-type: none">• Un écrit de 4 heures : dissertation et étude de document(s).• Un oral de 40 minutes – 20 minutes de préparation et 20 minutes d'oral pour les élèves allant au repêchage.
------------------------------	---

HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE (HLP)

Classe de première

Nombre de notes par trimestre

Au moins deux notes par trimestre.

Nature des évaluations

Des évaluations de nature différente : évaluations formatives, évaluations sommatives.

Calcul des moyennes

Au moins deux notes par trimestre.

POUR INFORMATION, MODALITÉS DE L'EDS *HLP* AU BACCALAURÉAT

Classe de Terminale

Modalité d'évaluation

Epreuves ponctuelles du baccalauréat :

- Un écrit de 4 heures: dissertation et étude de document(s). L'épreuve porte sur les objets d'étude définis dans le programme de l'enseignement de spécialité *Humanités, littérature et philosophie* de la classe de terminale.
- Un oral de 40 minutes – 20 minutes de préparation et 20 minutes d'oral- pour les élèves allant au repêchage.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ MATHÉMATIQUES

Classe de première

Nombre de notes par trimestre	Au moins trois notes par trimestre.
Nature des évaluations	Des évaluations de nature différente : <ul style="list-style-type: none">• Des évaluations formatives selon les besoins du groupe.• Des évaluations sommatives.
Organisation d'évaluations communes	Une épreuve commune au deuxième trimestre peut être envisagée.
Calcul des moyennes	Au moins deux des trois évaluations.

POUR INFORMATION, MODALITÉS DE L'EDS *MATHÉMATIQUES* AU BACCALAURÉAT

Classe de Terminale

Modalités d'évaluation	Épreuves ponctuelles du baccalauréat : <ul style="list-style-type: none">• Un écrit de 4 heures. Le sujet comporte de trois à cinq exercices indépendants les uns des autres, qui permettent d'évaluer les connaissances et compétences des candidats.• Un oral de 40 minutes – 20 minutes de préparation et 20 minutes d'oral – pour les élèves allant au repêchage.
-------------------------------	--

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ PHYSIQUE-CHIMIE

Classe de première

Nombre de notes par trimestre	Un nombre suffisant de note par trimestre permettra d'évaluer les élèves.
Nature des évaluations	Des évaluations de nature différente : évaluations formatives, évaluations sommatives ; écrites ou orales.
Organisation d'évaluations communes	Une épreuve commune pourra être envisagée au deuxième ou au troisième trimestre.
Calcul des moyennes	Une moyenne significative sera prise en compte.

POUR INFORMATION, MODALITÉS DE L'EDS *PHYSIQUE-CHIMIE* AU BACCALAURÉAT

Classe de Terminale

Modalités d'évaluation	<p>Épreuves ponctuelles du baccalauréat :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un écrit de 3h30 noté sur 15 points. L'épreuve porte sur les notions, contenus, capacités et compétences figurant dans la partie du programme de l'enseignement de spécialité physique-chimie du cycle terminal.• Une partie pratique avec une évaluation des capacités expérimentales d'une heure notée sur 5 points.
-------------------------------	---

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Classe de première

Nombre de notes par trimestre	Au moins trois notes par trimestre.
Nature des évaluations	Evaluations formatives et sommatives, avec une attention particulière sur les évaluations orales.
Calcul des moyennes	Au moins deux notes par trimestre.

POUR INFORMATION, MODALITÉS DE L'EDS SES AU BACCALAURÉAT

Classe de Terminale

Modalités d'évaluation	<p>Épreuves ponctuelles du baccalauréat :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un écrit de 4h. Deux sujets de nature différente, une dissertation s'appuyant sur un dossier et une épreuve composée de trois parties distinctes, sont proposés au choix du candidat. Ils sont déterminés de façon à couvrir plusieurs dimensions du programme.• Un oral de 50 minutes pour les élèves allant au repêchage. Le candidat a le choix entre 2 sujets qui portent sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie et science politique ; regards croisés).
-------------------------------	---

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ SCIENCES ET VIE DE LA TERRE

Classe de première

Nombre de notes par trimestre	Un nombre suffisant de note par trimestre permettra d'évaluer les élèves.
Nature des évaluations	Des évaluations de nature différente : évaluations formatives, évaluations sommatives ; écrites ou orales. Des travaux pratiques, formatifs ou sommatifs, pourront être évalués.
Organisation d'évaluations communes	Une épreuve commune pourra être envisagée au deuxième ou au troisième trimestre.
Calcul des moyennes	Une moyenne jugée significative sera prise en compte.

POUR INFORMATION, MODALITÉS DE L'EDS SVT AU BACCALAURÉAT

Classe de Terminale

Modalités d'évaluation	Épreuves ponctuelles du baccalauréat : <ul style="list-style-type: none">• Un écrit de 3h30 noté sur 15 points. L'épreuve porte sur les notions, contenus, capacités et compétences figurant dans la partie du programme de l'enseignement de spécialité SVT du cycle terminal.• Une partie pratique avec une évaluation des capacités expérimentales d'une heure notée sur 5 points.
-------------------------------	--

PROJET D'ÉVALUATION POUR LES OPTIONS (coefficient 2 par année suivie)

CINÉMA-AUDIOVISUEL	
Classes de première et de terminale	
Nombre de notes par trimestre	Au moins deux notes par trimestre.
Nature des évaluations	Une évaluation pratique et une évaluation théorique.
Calcul des moyennes	Au moins deux notes par trimestre, épreuves de rattrapage organisées. Moyenne des 3 trimestres.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	
Classes de première et de terminale	
Nombre de notes par trimestre	Au moins une note par trimestre.
Nature des évaluations	Au moins une évaluation sommative par trimestre.
Calcul de la moyenne	Une note par trimestre sur la base de l'évaluation sommative, ou à défaut d'éléments et données recueillis au cours de l'APSA (activité physique sportive ou artistique).

MATHEMATIQUES COMPLÉMENTAIRES

Classe de terminale seulement, si et seulement si EDS mathématiques pris en première.

Nombre de notes par trimestre	Au moins deux notes par trimestre.
Nature des évaluations	<ul style="list-style-type: none">• Des évaluations formatives selon les besoins du groupe.• Des évaluations sommatives.
Calcul des moyennes	Au moins une évaluation sommative.

MATHEMATIQUES EXPERTES

Classes de terminale seulement, si et seulement si EDS mathématiques gardé en terminale.

Nombre de notes par trimestre	Au moins deux notes par trimestre.
Nature des évaluations	<ul style="list-style-type: none">• Des évaluations formatives selon les besoins du groupe.• Des évaluations sommatives.
Calcul des moyennes	Au moins une évaluation sommative.

SECTION EUROPEENNE ANGLAIS**Classes de première et de terminale**

Nombre de notes par trimestre	Au moins 3 notes par trimestre, langue et DNL comprises.
Nature des évaluations	Au moins 3 activités langagières évaluées par trimestre. (Évaluation formative et/ou sommative)
Calcul des moyennes	Au moins 2/3 du total des notes du trimestre pour que la moyenne soit prise en compte.